

Commune de PONT DE CHERUY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

n°65/2021

L'an **deux mil vingt et un**, le **07 décembre**, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pont de Chéruy, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Franck **BRON**, Maire.

Présents : M. Franck **BRON**, Mme Martine **BLACHE**, M. Jean-Louis **ANDREU**, Mme Pauline **BON**, M. Philippe **LAURENT**, Mme Sandra **CAMPOY**, M. Philippe **ZUCCARELLO**, Mme Pascale **MERCIER**, M. Daniel **POIRIE**, Mme Eugénie **GRAND**, MM. Philippe **DANGELY**, Sébastien **BLACHE**, MM. Steve **BIANCHI**, Franck **LAURENT**, Mme Catherine **LEPETIT**, M. Lébicha **MANOUKIAN**, Mme Christine **TROUBA**, M. Axel **SIMIAN**, Mme Monique **RAVOUNA**, M. Jean-Pierre **DEBRAY**.

Procurations : Mme Josiane **PAVIET-GERMANOZ** (pouvoir à M. Philippe **ZUCCARELLO**), Mme Danka **DRAGOJLOVIC** (pouvoir à M. Jean-Louis **ANDREU**), M. Dimitri **KOKKINIDIS** (pouvoir à Mme Pauline **BON**), Mme Isabelle **ROUSSET** (pouvoir à M. Philippe **LAURENT**), Mme Fadoi **AQADDOURI** (pouvoir à Mme Eugénie **GRAND**), Mme Caroline **FERRAND** (pouvoir à Mme Martine **BLACHE**), M. Florian **D'ANGELO** (pouvoir à M. Lébicha **MANOUKIAN**), M. Anthony **NIAVET** (pouvoir à M. Jean-Pierre **DEBRAY**), Mme Farah **GUILLAUMONT** (pouvoir à Mme Monique **RAVOUNA**).

M. Axel **SIMIAN** a été élu Secrétaire de séance.

Objet : DETR 2022 – SUBVENTION AMENAGEMENT DE SECURITE RUE AIME PINEL.

Exposé du Maire

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité sur les voiries communales, un projet d'aménagement a été élaboré pour ralentir la vitesse des véhicules sur la rue Aimé Pinel.

A cet effet, trois ralentisseurs de type "vague" seraient installés entre le premier virage situé après la rue Pasteur et la limite communale avec Chavanoz. Le coût des travaux est estimé à 46.690,50 € hors taxes et sera inscrit au Budget Primitif 2022.

Présenté au service "Aménagement" du Territoire du Haut Rhône Dauphinois, le projet a reçu un avis favorable à sa réalisation.

En conséquence, nous vous proposons de valider cet aménagement de sécurité et autoriser le dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2022 (axe n° 1 – Sécurité).

Vous voudrez bien statuer.

Décision

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

☞ Approuve le projet d'aménagement de sécurité sur la rue Aimé Pinel tel que présenté dans l'exposé précédent.

☞ Arrête les modalités de financement précitées.

☞ Autorise le Maire à déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2022 (axe n° 1 – Sécurité).

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Pont de Chérury, le 08 décembre 2021
Le Maire,

